

Communiqué de presse statistique

Luxembourg, le 21 mars 2018

Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de janvier 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des ménages

Le taux d'intérêt variable² des crédits immobiliers accordés aux ménages a augmenté de 3 points de base par rapport à décembre 2017 pour s'inscrire à 1,58 % en janvier 2018. Le volume des crédits nouvellement accordés a diminué de 54 millions d'euros en comparaison mensuelle pour s'élever à 217 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, le taux a diminué de 5 points de base tandis que le volume des nouveaux contrats a augmenté de 52 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe³ sur les crédits immobiliers accordés aux ménages est resté inchangé à 1,82 % durant le mois de janvier 2018. Le volume des créances nouvellement accordées a cependant diminué de 127 millions d'euros en rythme mensuel pour porter l'activité à 283

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

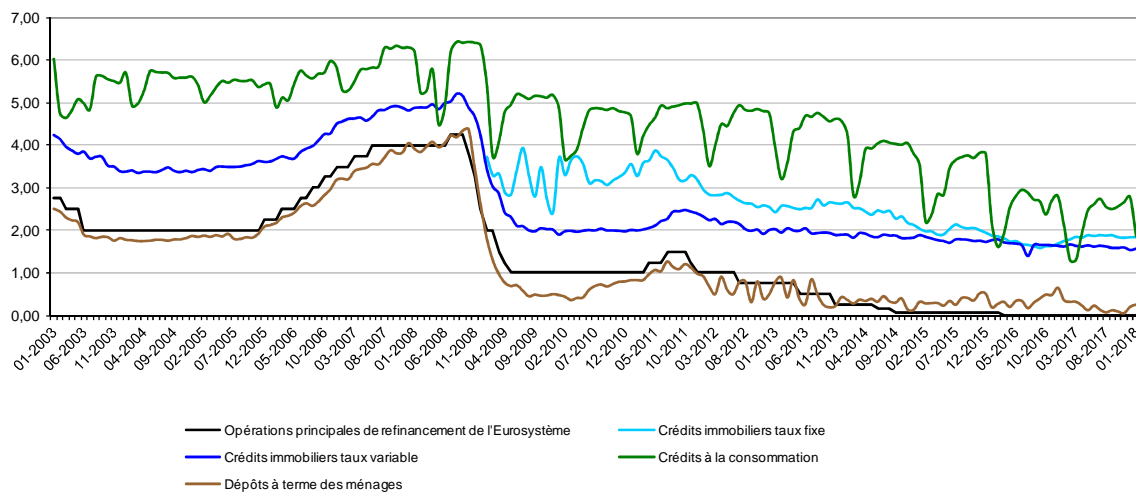
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL que depuis février 2009 pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

millions d'euros durant le mois de janvier 2018. En glissement annuel, le taux a progressé de 9 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 35 millions d'euros.

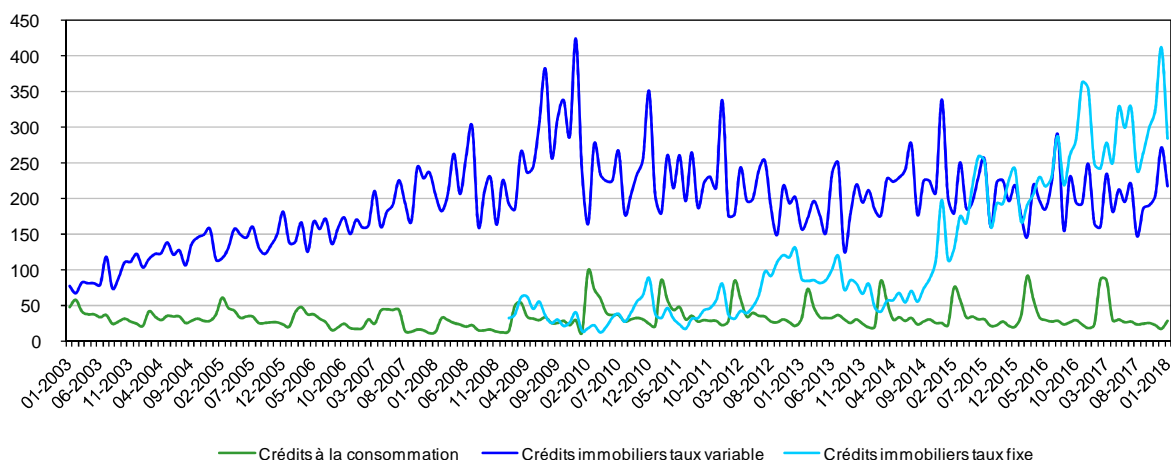
Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a diminué de 92 points de base par rapport au mois précédent pour atteindre 1,85 % en janvier 2018. Le volume d'activité a augmenté de 11 millions d'euros en comparaison mensuelle pour atteindre 28 millions d'euros durant la dernière période d'observation. En glissement annuel, le taux a diminué de 26 points de base tandis que le volume des nouvelles créances a augmenté de 5 million d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a augmenté de 5 points de base sur un mois pour s'élever à 25 points de base durant le mois de janvier 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



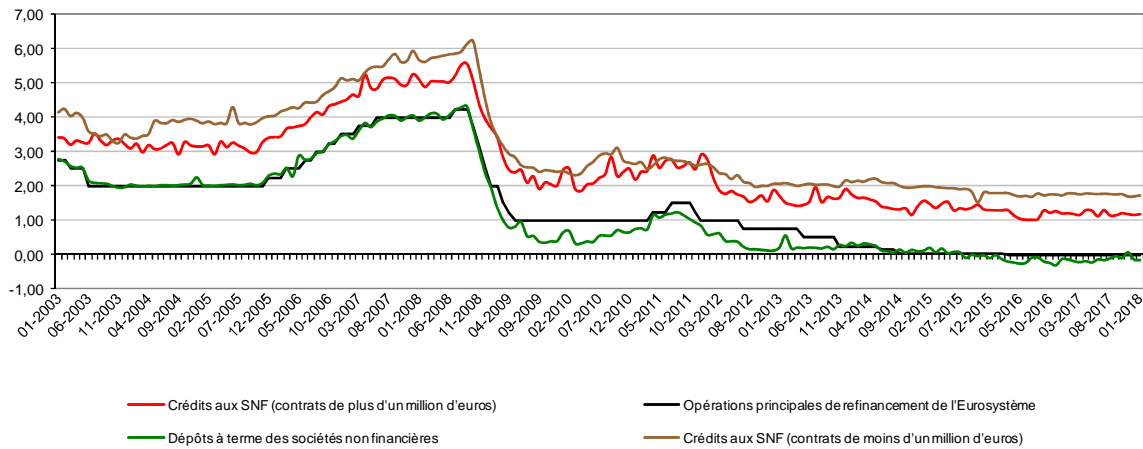
Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF a progressé de 3 points de base sur un mois pour s'inscrire à 1,73 % en janvier 2018. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a diminué de 66 millions d'euros durant cette période pour s'établir à 795 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 6 points de base tandis que le montant des crédits nouvellement accordés a augmenté de 84 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable² pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a augmenté de 2 points de base sur un mois pour atteindre 1,20 % en janvier 2018. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a baissé de 252 millions d'euros sur un mois pour porter l'activité à 5 452 millions d'euros durant la dernière période de référence. En comparaison annuelle, ce taux a diminué de 3 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 730 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a diminué de 2 points de base en comparaison mensuelle pour atteindre -16 points de base durant le mois de janvier 2018.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante :

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.html

Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265



Département Relations internationales et communication
Section Communication
L-2983 Luxembourg
Télécopieur: + 352 4774-4910
info@bcl.lu